M E M O / N O T E D E S E R V I C E

Destinataire/To	Maire et membres du Conseil	
From / Expéditeur	Donna Gray Directrice générale, Direction générale des services sociaux et communautaires	
Subject / Objet	Réponse à la COVID-19 : Mise à jour sur le Groupe de travail sur les besoins humains	Date : 20 avril 2020

Le personnel de la Direction générale des services sociaux et communautaires continue d'évaluer les besoins locaux pendant la pandémie de COVID-19 et d'améliorer l'intervention de la Ville en collaboration avec les partenaires communautaires. La présente note de service vise à faire le point sur le Groupe de travail sur les besoins humains dans le cadre de l'intervention de la Ville en matière de gestion des urgences.

Soutien au financement des services sociaux

Le 9 avril, la Ville a reçu 6,6 millions de dollars sur un engagement de 13,3 millions de dollars du ministère des Affaires municipales et du Logement au moyen du Fonds d'aide aux services sociaux pour 2020-2021. Ce financement s'ajoute aux 4,8 millions de dollars déjà reçus dans le cadre du programme fédéral de Vers un chez-soi du Plan d'intervention économique du Canada à l'égard de la COVID-19, ce qui porte le financement total immédiat à 11,4 millions de dollars. Ce financement vise à répondre aux besoins des personnes vulnérables pendant cette crise, y compris les personnes à risque ou qui sont sans abri, les personnes qui vivent dans des logements ou des logements avec services de soutien, les personnes à faible revenu, les bénéficiaires de l'aide sociale ou d'autres personnes qui ont besoin de services sociaux.

Afin de renforcer davantage notre intervention auprès de la communauté des sans abri, un financement de 8,4 millions de dollars sera utilisé dès maintenant pour appuyer les mesures suivantes :

- besoin d'hébergement d'urgence;
- centres d'isolement et chambres d'hôtel pour l'isolement en lien avec la COVID-19;
- centres de distanciation physique et hôtels pour les personnes et les familles sans abri;
- logement et sensibilisation à l'itinérance, besoins de base et programmes de jour.

En outre, 3 millions de dollars seront alloués à des organisations communautaires à but non lucratif pour répondre à des besoins persistants et immédiats. Ce financement sera

réparti aux organismes qui fournissent des « soutiens et services essentiels » en réponse à la pandémie de COVID-19 dans les catégories suivantes :

- fournisseurs de services aux sans abri et maisons de services résidentiels; et
- organismes offrant des « services essentiels et du soutien » pour les « résidents à risque et les communautés en quête d'équité » en mettant l'accent sur les communautés et les femmes autochtones, qui sont parmi les plus touchées par les exigences actuelles en matière d'isolement social.

Dans le cadre de ce financement, les soutiens et services comprennent la sécurité alimentaire, la coordination des services pour répondre à des besoins extraordinaires et les services directs pour les personnes âgées isolées, les autres résidents à risque et les communautés en quête d'équité.

Parmi ces critères figurent les résidents à risque et les communautés en quête d'équité :

- Autochtones (Métis, Premières Nations et Inuits);
- autres communautés en quête d'équité, comme :
    - personnes sans abri ou à risque de perdre leur logement;
    - ménages à faible revenu;
    - aînés;
    - femmes, y compris celles qui fuient la violence;
    - jeunes;
    - personnes handicapées;
    - immigrants et nouveaux arrivants;
    - résidents de régions rurales.

Le Groupe de travail sur les besoins humains a élaboré une proposition de cadre de financement pour répartir les 3 millions de dollars de financement entre les organismes communautaires admissibles.

Nous invitons les organismes locaux établis à but non lucratif qui offrent précisément des services aux personnes et aux familles qui sont sans abri ou risquent de le devenir, ou qui fournissent des services et des soutiens essentiels à d'autres résidents à risque et aux communautés en quête d'équité pendant la pandémie de COVID-19 à présenter leur candidature.

Le mandat complet du Fonds d'aide aux services sociaux et la trousse de demande simplifiée se trouvent à l'adresse site Web Soutien et assistance. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les organismes communautaires pour veiller à ce que toutes les demandes de renseignements liées au Fonds d'aide aux services sociaux soient triées de façon appropriée et traitées en temps opportun afin de permettre un processus de répartition des fonds efficace et sans heurts. Nous voulons que ces fonds soient distribués d'ici le début du mois de mai.

La distribution des fonds à l'aide du programme fédéral Vers un chez-soi et du Fonds d'aide aux services sociaux du gouvernement provincial (au moyen de l'Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités) relève de la responsabilité et de l'autorité déléguée de la directrice général de la Direction générale des services sociaux et

communautaires en tant qu'entité communautaire désignée et gestionnaire du système de services. Les résultats du processus d'attribution de financement seront déclarés au Conseil dans une mise à jour ultérieure du Groupe de travail sur les besoins humains. La Ville prévoit déjà l'utilisation du prochain versement du Fonds d'aide aux services sociaux en juillet. Il est attendu que le prochain versement provenant de l'allocation de 13,3 millions de dollars de la Ville sera de 3,3 millions de dollars et elle continuera d'évaluer l'évolution des besoins de la collectivité.

Sécurité alimentaire

Le Groupe de travail sur les besoins humains a créé un Sous-groupe sur la sécurité alimentaire afin de cerner les besoins et les lacunes du réseau alimentaire d'Ottawa et de coordonner les approches pour répondre à ces besoins. Le Sous-groupe se réunit chaque semaine et comprend des membres de la Ville d'Ottawa, de la Banque d'alimentation d'Ottawa, du Réseau de soutien communautaire de Champlain, Good Companions et de nombreux autres organismes communautaires qui offrent des services d'alimentation essentiels.

Le Groupe de travail sur les besoins humains a créé et distribué des fiches de renseignements sur les ressources alimentaires afin de fournir aux résidents des renseignements sur les principales options de collecte et de prestation de services alimentaires dans leurs collectivités. Une fiche de renseignements plus courte destinée spécifiquement aux personnes âgées est également disponible. La fiche d'information sur les ressources alimentaires est disponible en anglais et en français et elle sera bientôt disponible dans six autres langues.

La Banque d'alimentation d'Ottawa continue de fournir des cartes-cadeaux d'épicerie aux clients jusqu'au 20 avril; plus de 550 000 $ en cartes-cadeaux devraient être distribués. Cette stratégie permet aux banques alimentaires de disposer du temps nécessaire pour reconstituer leurs réserves alimentaires et assurer une chaîne d'approvisionnement fiable. À la mi-avril, la Banque d'alimentation d'Ottawa fournira aux banques alimentaires un approvisionnement de quatre semaines de paniers alimentaires, financés par le gouvernement de la province, avant que le volume d'approvisionnement en aliments retourne à un niveau régulier en mai. La Banque d'alimentation d'Ottawa continuera également de travailler avec d'autres partenaires des services alimentaires pour distribuer des paniers aux ménages isolés et vulnérables.

Vérifications du bien-être

Au cours de la dernière semaine, Logement communautaire d'Ottawa (LCO) a effectué des appels téléphoniques aux 1 451 résidents figurant sur sa liste d'appels d'urgence. En plus des appels téléphoniques de vérification que LCO a déjà effectués, LCO a commencé à appeler les plus vulnérables de ses 6 300 aînés.

Le Groupe de travail sur les besoins humains s'est associé à la Croix-Rouge pour effectuer des vérifications du bien-être par porte-à-porte pour tous les résidents de LCO qui n'ont pas pu être joints par téléphone. Des trousses de ressources et de soutien multi-

langues ont été créées pour aider les résidents lors de ces vérifications de bien-être. Les vérifications de bien-être, qui commenceront le mardi 21 avril, permettront de s'assurer que tous les résidents vulnérables sont rejoints, quel que soit leur accès au téléphone.

À la fin du mois d'avril, à la suite des vérifications du bien-être par porte à porte au sein des résidences de LCO, le Groupe de travail sur les besoins humains élaborera un plan pour répondre aux besoins des personnes les plus isolées et les plus vulnérables de nos collectivités plus vastes. Ce plan comprendra les mesures suivantes :

- travailler avec les conseils scolaires pour rejoindre les familles prioritaires qui n'ont pas encore été rejointes;
- établir des liens avec d'autres fournisseurs de services qui soutiennent les résidents vulnérables de la Ville pour voir comment nous pouvons appuyer les mesures de sensibilisation;
- travailler avec les bureaux des conseillers pour rejoindre les populations isolées dans chaque quartier;
- travailler avec les associations communautaires pour déterminer les lacunes de soutien;
- déterminer la meilleure façon de communiquer avec les résidents de chaque quartier.

Soutien aux aînés des régions rurales et isolées

Le Groupe de travail sur les besoins humains a collaboré avec des conseillers de West-Carleton, de Cumberland, d'Osgoode et de Rideau-Goulbourn pour cerner les lacunes et les besoins actuels des aînés en milieu rural. La principale lacune constatée est le manque de connaissance des mesures de soutien et des services disponibles. Une carte postale contenant des mesures de soutien et des services propres à chaque quartier, qui a été distribuée par la poste dans chaque quartier, devrait arriver dans les boîtes aux lettres cette semaine. À l'avenir, le Groupe de travail sur les besoins humains et la Croix-Rouge continueront à travailler avec des partenaires des collectivités rurales pour cibler les résidents qui pourraient bénéficier d'appels téléphoniques de vérification du bien-être.

Le réseau de soutien communautaire de Champlain a conçu un site Web centralisé de soutien communautaire pour les personnes âgées et les adultes handicapés qui comprend des liens vers le site Web de Santé publique Ottawa et de la Ville d'Ottawa.

Refuges communautaires et familiaux

La distanciation physique reste l'un des meilleurs moyens de prévenir la propagation de la COVID-19. Le surpeuplement dans les refuges et la tendance des clients à se regrouper augmentent les risques de propagation rapide en cas d'éclosion. Les Services de logement et leurs partenaires communautaires travaillent sans relâche pour mobiliser de nouvelles installations afin d'aider cette population particulièrement vulnérable à mettre en œuvre cette importante stratégie de prévention.

Soutenir les familles sans abri

Notre réseau de refuges pour familles dessert plus de 500 familles, qui ont des salles de bain communes et des cuisines communes (utilisées par un maximum de 15 familles). En raison des risques associés au logement avec des aires communes, la Ville dispose d'installations sécurisées en dehors du système actuel de refuges familiaux pour aider les familles à se distancier physiquement, notamment des hôtels, des motels et des établissements d'enseignement supérieur et davantage de chambres avec une cuisine.

À ce jour, la Ville a pu mobiliser 70 chambres d'hôtel et a localisé 70 familles pour répondre aux exigences de distanciation physique; 70 chambres supplémentaires ont été obtenues et les gens y emménageront au cours de la semaine prochaine. Afin d'atténuer la propagation de la COVID-19, 50 chambres d'hôtel supplémentaires sont nécessaires pour loger 50 autres familles afin de répondre aux exigences de distance physique. Ces familles reçoivent du soutien pour leurs besoins personnels, y compris de la nourriture et des vérifications du bien-être. Ces services sont assurés par une équipe de préposés au logement et d'organismes communautaires.

La Ville continue de travailler avec l'industrie hôtelière, les collèges et les universités, ainsi qu'avec d'autres organismes de logement résidentiel pour soutenir le logement temporaire de ces familles à risque d'être sans abri au moyen de la location de chambres individuelles et d'options de location d'installations.

Le financement que la Ville a reçu à ce jour du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral nous aide à répondre aux besoins actuels et émergents de la communauté. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour soutenir notre réponse sur une longue période, et le financement actuel que nous avons reçu n'est pas suffisant pour couvrir le coût d'achat d'un hôtel. Les Services de logement continueront de s'enquérir afin de déterminer s'il existe actuellement des hôtels ou des motels à vendre dans la Ville afin de mieux comprendre les coûts associés à cette option, ainsi que les options de location, de location-achat et d'achat possibles à l'avenir.

La Ville continue d'examiner toutes les options qui sont disponibles en lien avec le logement permanent afin d'accroître l'offre de logements abordables à utiliser à long terme. Les Services de logement travaillent avec les fournisseurs de logements sociaux pour analyser le marché et déterminer les loyers indexés sur le revenu qui peuvent être offerts aux personnes sans abri. En mai, la Ville lancera la nouvelle Allocation d'aide au logement Canada – Ontario, qui cible les femmes seules et les ménages dirigés par une femme seule, en mettant l'accent sur les ménages autochtones, afin de les aider à trouver un logement dans les marchés privés. Dans le contexte actuel d'éloignement physique et de nécessité de porter un équipement de protection individuelle permanent pour voir les logements, le taux d'emménagements a diminué.

Les familles qui vivent dans des logements temporaires sont exposées à un risque élevé de contracter la COVID-19 et les besoins d'une famille infectée par cette maladie sont complexes. Pour répondre à ces besoins, un immeuble de 28 logements a été obtenu de l'Université d'Ottawa pour les familles dont le résultat du test est positif. Quatre familles vivent actuellement dans l'immeuble. Un autre bâtiment de 28 unités a été obtenu d'un hôtelier dans le même but. La Ville collabore avec Santé publique Ottawa et le Centre

local de santé et de ressources communautaires pour appuyer ce centre. La Ville continuera de surveiller le besoin d'espaces d'isolement pour les familles, reconnaissant qu'il y aura un roulement continu au fur et à mesure que les gens se rétablissent.

Soutenir les personnes sans abri

À l'heure actuelle, la Ville compte environ 860 personnes qui vivent quotidiennement dans le réseau de refuges et environ 90 qui vivent encore dans la rue. Ces personnes courent un plus grand risque de contracter la COVID-19 et sont confrontées à un taux plus élevé de résultats médiocres. À ce titre, la Ville a pris les mesures suivantes :

- mise en œuvre immédiate de pratiques améliorées de dépistage, de contrôle des infections et de distanciation sociale dans notre réseau de refuges en partenariat avec Santé publique Ottawa;
- réponse aux besoins de base immédiats;
- création de centres d'isolement spécialisés pour les personnes sans abri dont le test de dépistage de la COVID-19 est positif;
- création d'une capacité de distanciation physique supplémentaire dans notre réseau de refuges.

Dépistage et contrôle améliorés des infections
Tous les refuges communautaires et pour les familles continuent de suivre les directives de Santé publique Ottawa et de mettre en œuvre le Guide de prévention et de contrôle des infections pour les milieux de services aux sans abri de SPO. Le personnel du système de Refuge familial effectue un dépistage des symptômes au refuge de Carling et pour toutes les nouvelles demandes de service. Tous les partenaires communautaires et les espaces excédentaires (hôtels/motels) sont informés de toute exigence révisée ou mise à jour concernant le dépistage, la prévention et le contrôle des infections.

Le personnel du système de Refuge familial effectue un dépistage des symptômes au refuge de Carling et pour toutes les nouvelles demandes de service. Tous les partenaires communautaires et les espaces excédentaires (hôtels/motels) sont informés de toute exigence révisée ou mise à jour concernant le dépistage, la prévention et le contrôle des infections.

Ottawa Inner City Health a joué un rôle clé dans le système de refuges d'urgence pour personnes seules en déterminant et en mettant en œuvre des protocoles de dépistage et d'évaluation que le personnel de première ligne doit suivre. La fourgonnette mobile d'évaluation d'Ottawa Inner City Health est en mesure de répondre à tous les cas suspects et de procéder à des tests dans le réseau de refuges pour célibataires. Des services de soins infirmiers et de conférences sont disponibles en permanence par l'intermédiaire d'Ottawa Inner City Health. Tous les cas symptomatiques sont isolés aux installations de l'Armée du Salut en attendant les résultats des tests, puis sont transférés au centre d'isolement de Routhier.

Soutien pour les besoins de base
Le besoin urgent d'équipement sanitaire pour les sans abri et d'autres groupes à risque sera bientôt pourvu. Cinq toilettes portatives ont été installées au centre-ville pour

répondre aux besoins immédiats et on travaille à une solution à plus long terme pour répondre aux besoins de façon permanente. Le Groupe de travail sur les besoins humains collabore avec les programmes de jour et les centres de santé et de ressources communautaires pour rouvrir les services tout en respectant les nouvelles lignes directrices de SPO sur la distanciation physique en lien avec la COVID-19. En attendant, les douches et les toilettes du centre récréatif McNabb seront disponibles dès cette semaine pour permettre aux personnes sans abri d'accéder aux douches.

Isolement et traitement des personnes sans abri
En partenariat avec Ottawa Inner City Health et le système de refuges communautaires, un centre d'isolement et de traitement de 40 lits a été ouvert au centre communautaire Routhier le 23 mars dernier. Le centre aide les personnes qui, au sein du système de refuge, doivent être en isolement, qui ont des symptômes ou qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19. À l'heure actuelle, 11 personnes utilisent le centre, bien que le nombre varie quotidiennement.

Isolement et traitement des personnes dans les maisons de services résidentiels
En partenariat avec les Bergers de l'espoir, l'Hôpital Royal Ottawa et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, et en collaboration avec Ottawa Inner City Health, un centre d'isolement de 40 lits au centre de loisirs Le Patro d'Ottawa sera ouvert la semaine du 27 avril. Le centre soutiendra les maisons de services résidentiels et le Programme des foyers de soins spéciaux de l'Ontario. Il sera offert aux personnes qui ont obtenu un résultat positif au test de la COVID-19, qui présentent des symptômes bénins ou qui ont été en contact direct avec des personnes qui ont obtenu un résultat positif au test de dépistage.

Amélioration de la distance physique dans le réseau de refuges pour célibataires
Le centre de loisirs Jim Durrell, dont l'ouverture est prévue dans la semaine du 27 avril, offrira un espace d'éloignement physique immédiat pour le système de refuge pour hommes. L'équipe des services de logement de la Ville, appuyée par des partenaires communautaires de lutte contre l'itinérance, gérera le centre pouvant accueillir 140 personnes.

Jusqu'à 50 chambres d'hôtel sont réservées pour les femmes et les jeunes dans le système de refuges d'urgence afin d'améliorer la capacité d'éloignement physique. Des options de capacité d'accueil à moyen et long terme sont étudiées pour les hommes et les femmes célibataires afin de réduire les situations de surpeuplement et de débordement.

Le Bureau des services à la jeunesse, en partenariat avec le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, ouvrira bientôt un centre ayant une capacité d'isolement pour les jeunes de 16 à 21 ans du système de refuges d'urgence qui sont symptomatiques ou qui attendent un résultat de test sur la COVID-19, mais qui ne sont pas assez malades pour être hospitalisés.

Soutien financier aux personnes et aux familles

Tous les ordres de gouvernement continuent à soutenir les ménages à faible revenu directement touchés par la crise de la COVID-19. Un nombre important de programmes de soutien du revenu et des salaires ont été mis en place par les gouvernements fédéral et provinciaux depuis le 17 mars afin d'aider ceux qui ont subi une perte ou une réduction de leur revenu d'emploi. Les changements apportés au programme provincial Ontario au travail ont été mis en œuvre immédiatement par l'intermédiaire de nos bureaux locaux de l'emploi et des services sociaux. La plupart des programmes fédéraux sont en place depuis la mi-avril. Toutes les personnes qui ont besoin d'une aide financière doivent être dirigées vers le 3-1-1 et appuyer sur le 4 pour obtenir une aide en lien avec les services sociaux.

Le 9 avril, le gouvernement de la province a rendu disponible au public une nouvelle demande simplifiée d'aide d'urgence en ligne. Les personnes peuvent présenter leur demande directement à l'adresse ontario.ca/fr/page/presenter-une-demande-daide-durgence. Cette demande sera plus facile à faire et vise à aider les personnes à faire une demande d'aide d'urgence par elles-mêmes sans avoir à remplir la demande complète d'aide au revenu du programme Ontario au travail, ainsi que d'aider les chargés de cas à déterminer rapidement les besoins urgents.

Des renseignements supplémentaires et des liens vers ces programmes sont disponibles sur le site Web de canada.ca.

Soins de longue durée

Le service de soins de longue durée de la Ville prend des mesures pour protéger certains de nos résidents les plus vulnérables. Voici quelques-unes des mesures proactives :

- demander à tous les employés qui travaillent pour des maisons de soins de longue durée gérées par la Ville de ne travailler que dans des établissements de la Ville pendant la durée de la pandémie de COVID-19 (ceci était déjà en vigueur avant que la directive provinciale soit publiée cette semaine demandant aux maisons de soins de longue durée de s'assurer que leur personnel ne travaille que pour un seul établissement de soins de santé, à compter du 22 avril);
- veiller à ce que le personnel qui a récemment travaillé dans des établissements de soins avec des résidents positifs au test de la COVID-19 ou avec des patients à l'extérieur des foyers gérés par la Ville ou des hôpitaux s'isole pendant 14 jours avant de retourner au travail;
- améliorer le nettoyage des surfaces fréquemment touchées et des zones à forte circulation dans les résidences;
- offrir une formation supplémentaire au personnel sur la désinfection efficace et l'hygiène préventive, en particulier les techniques d'hygiène des mains;
- contrôle du personnel, au début et à la fin de leur quart de travail, y compris une vérification de la température;
- dépistage des symptômes chez les résidents deux fois par jour; test de dépistage du virus et isolement de tout résident présentant des symptômes;
- test de dépistage du virus et isolement systématique pendant 14 jours pour tous les résidents nouvellement admis ou réadmis;

- veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'équipement de protection individuelle pour notre personnel;
- fournir des masques chirurgicaux ou d'intervention à tous les membres du personnel pour qu'ils les portent tout au long de leur quart de travail;
- travailler en étroite collaboration avec les syndicats pour veiller à ce que notre personnel et les résidents soient protégés.

Si un cas est confirmé dans l'un de nos établissements de soins de longue durée, les résidences suivront un plan de lutte contre la pandémie, ainsi que des directives du gouvernement de la province et des directives de Santé publique Ottawa.

Le personnel doit utiliser de l'équipement de protection, y compris des gants, des masques, des visières ou des lunettes de protection et des blouses, avant d'interagir avec un résident soupçonné ou présumé être infecté par la COVID-19, de même que pour les cas confirmés. Si un cas est confirmé, le personnel et les résidents seront divisés en groupes pour limiter la propagation du virus dans la résidence.

Notre priorité absolue est d'assurer la sécurité de tous nos résidents, y compris ceux qui vivent et travaillent dans les établissements de soins de longue durée de la Ville.

Services à l'enfance

Financement actuel des organismes de garde d'enfants

Comme cela a été communiqué au Conseil le 10 avril, le ministère de l'Éducation a émis un décret provincial ce jour-là, interdisant immédiatement aux fournisseurs de services de garde d'enfants de facturer des frais aux parents pour les services qui ne sont pas fournis pendant l'épidémie de COVID-19. Il garantit également que les parents ne perdront pas leur place ou ne seront pas pénalisés pour ne pas avoir payé les frais pendant cette fermeture.

Le gouvernement de la province a recommandé aux fournisseurs de services de garde d'enfants de demander de l'aide dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) du gouvernement fédéral pour les particuliers et de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour les entreprises. Le gouvernement de l'Ontario continuera de travailler avec le secteur des services de garde et les partenaires fédéraux, municipaux et des Premières Nations à l'élaboration d'un plan visant à assurer la durabilité du secteur pendant l'éclosion.

Selon les directives initiales du gouvernement provincial, la Direction des Services à l'enfance s'est engagée à maintenir le financement trimestriel des services de garde et de la petite enfance aux fournisseurs de services locaux conformément aux accords de contribution. Cet engagement financier aidera à stabiliser le financement aux fournisseurs de services jusqu'à ce que le gouvernement provincial donne davantage de directives sur le financement et de renseignements sur les mesures de soutien disponibles pour favoriser la durabilité du secteur. Pour veiller à ce que des mesures puissent être mises en place pour soutenir les parents, les tuteurs, les enfants et les fournisseurs de services locaux pendant et après la crise de COVID-19, on prévoit que le financement pourrait

devoir être redistribué en fonction de l'orientation provinciale et des besoins de la collectivité. Pour s'assurer que des fonds sont disponibles pour la redistribution afin de répondre aux besoins locaux, les paiements de subvention de frais de garde pour les programmes qui n'offrent pas actuellement des services de garde d'enfants sont en suspens.

Une fois que le gouvernement provincial aura donné d'autres directives, la Ville travaillera en collaboration avec nos partenaires du secteur pour déterminer les besoins locaux et les mesures nécessaires afin de soutenir davantage les parents, tuteurs, les enfants et les fournisseurs de services locaux. Ces mesures comprendront notamment le rétablissement de notre Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance au moyen d'une plateforme en ligne, le sondage des fournisseurs sur leurs besoins et d'autres documents d'information pour répondre aux questions de financement des intervenants du secteur.

Services de garde d'urgence

Le ministère de l'Éducation a approuvé le projet initial d'Ottawa d'ouvrir trois centres municipaux de garde d'enfants agréés pour les enfants des travailleurs de la santé et autres travailleurs de première ligne essentiels. Ces centres prendront en charge les enfants âgés de 18 mois à 5 ans, sans frais pour les familles. Un registre permettant aux parents et tuteurs admissibles de demander des services de garde d'urgence a été lancé le 3 avril, sur le site ottawa.ca/servicesdegardedurgence.

Le 17 avril, la province a annoncé l'élargissement de la liste provinciale des travailleurs essentiels qui peuvent avoir accès à des services de garde d'urgence. Avec l'appui des Ressources humaines et en consultation avec d'autres directions générales, les Services à l'enfance ont également identifié une liste de travailleurs essentiels de la Ville d'Ottawa qui seront admissibles de demander des services de garde d'urgence pour leurs enfants.

La Ville a d'abord accordé la priorité aux travailleurs de la santé pour les services de garde d'urgence selon le principe du premier arrivé, premier servi. La vérification de l'admissibilité des parents et tuteurs inscrits est un processus continu, car ce ne sont pas toutes les familles inscrites qui répondent aux critères provinciaux pour être considérées comme travailleurs essentiels. Lorsqu'elles ont été contactées, certaines familles ont refusé la place offerte une fois informées des risques ou ont signalé que leur besoin de services de garde n'était pas immédiat et ont demandé à rester sur la liste d'attente pour une date ultérieure.

À ce jour, 33 enfants ont été placés ou sont en cours de placement dans les trois centres municipaux de garde d'enfants, qui ont commencé à ouvrir la semaine dernière pour assurer la garde des enfants des travailleurs essentiels. Chaque centre suit rigoureusement les lignes directrices de SPO et a accès à l'équipement de protection individuelle, y compris les blouses, les masques, les gants et les lunettes. Les heures d'ouverture sont ajustées pour mieux répondre aux besoins des familles dont les enfants sont gardés dans les centres.

Il y a actuellement 58 enfants admissibles sur la liste d'attente qui ont un besoin immédiat de services de garde d'urgence. Il s'agit de 6 poupons, 27 bambins et enfants d'âge

préscolaire (de 18 mois à 5 ans) et 25 enfants d'âge scolaire. Les parents de 20 enfants ont indiqué, lorsqu'ils ont été contactés, qu'ils n'avaient pas un besoin immédiat de garde. Un examen détaillé de la liste d'attente a révélé un besoin accru de services de garde pour les enfants d'âge scolaire et les enfants ayant des besoins particuliers. Pour répondre à ces besoins locaux, la Ville continue de travailler avec les fournisseurs de services de garde d'enfants agréés communautaires afin d'augmenter la capacité et de trouver des solutions supplémentaires. La Ville travaille également avec le ministère de l'Éducation pour déterminer s'il est possible de modifier le permis des centres municipaux et de s'associer avec la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations pour fournir des services de garde d'urgence aux enfants d'âge scolaire.

Conclusion

Le Groupe de travail sur les besoins humains continue son travail avec des partenaires communautaires pour répondre aux besoins émergents des personnes et des communautés les plus vulnérables d'Ottawa qui ont le plus besoin. Le Groupe de travail continue de s'adapter et la planification à long terme est en cours. Nous fournirons des mises à jour régulières à tous les membres du Conseil à mesure que ce travail se poursuivra. Vous pouvez vous attendre à continuer de recevoir des mises à jour régulières au moyen d'une note de service ainsi que d'une série de fiches de renseignements et de FAQ.

Comme toujours, le 2-1-1 est disponible pour obtenir de l'information sur la gamme complète des services et programmes communautaires, sociaux, gouvernementaux et de santé offerte à Ottawa, y compris la façon d'accéder à ces services.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos secteurs de service pour veiller à ce que les demandes des électeurs sur la COVID-19 soient triées de manière appropriée et qu'on y réponde en temps opportun de manière uniforme.

Cordialement,

Donna Gray
Directrice générale
Direction générale des services sociaux et communautaires

cc. Steve Kanellakos, directeur municipal
Équipe de la haute direction
D^re^ Vera Etches, médecin chef en santé publique, Santé publique Ottawa
Équipe de direction de la Direction générale des services sociaux et communautaires